

Programme d'Accompagnement VAE : Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS)

Certification visée : Diplôme d'État d'Aide-Soignant

Niveau de qualification : Niveau 4 (Bac) | Code RNCP : 40692

Certificateur : Ministère de la Santé et de la Prévention

Date d'enregistrement : 01/01/2025 (selon le dernier référentiel métier)

Sommaire

1. Présentation et Modalités de l'Organisme.....	3
2. Prérequis Réglementaires (L'Éligibilité).....	3
3. Les Objectifs Globaux de la VAE.....	4
4. La Démarche de VAE et Instruction du Dossier.....	5
5. Méthodes Mobilisées : Focus Métier Aide-Soignant.....	5
6. Modalités d'Accès (Le "Comment Intégrer ?").....	6
7. Méthodes Mobilisées et Moyens Pédagogiques.....	6
8. Modalités d'Évaluation.....	6
9. La Démarche VAE : Notre Manière de Fonctionner.....	6
10. Programme Pédagogique (RNCP 40692).....	7
11. Adaptation et Suivi de la Formation.....	7
12. Délais d'Accès à la Formation.....	7
13. Durée et Tarifs.....	8
14. Accessibilité.....	10
15. Indicateurs de résultats sur le programme.....	11
16. Support Technique et Pédagogique.....	11
17. Gestion des Difficultés, Aléas et Réclamations.....	12
18. Vos Contacts Dédiés.....	12

1. Présentation et Modalités de l'Organisme

Notre organisme de formation propose un accompagnement personnalisé basé sur une méthodologie de "l'explicitation du geste professionnel". Nous ne rédigeons pas à votre place, nous vous aidons à traduire votre pratique quotidienne en compétences théoriques et techniques validables par le jury.

2. Prérequis Réglementaires (L'Éligibilité)

C'est le socle légal pour pouvoir prétendre à la VAE pour ce diplôme spécifique :

- **Expérience professionnelle** : Vous devez justifier d'une expérience professionnelle (salariée, bénévole ou indépendante) d'une durée cumulée d'au moins 1 an (soit 1 607 heures).
- **Lien Direct** : Cette expérience doit être en rapport direct avec les activités du référentiel aide-soignant (soins d'hygiène, de confort, aide à la mobilisation, observation de l'état clinique, etc.).
- **Recevabilité Administrative** : Vous devez avoir déposé ou être en mesure de déposer un Livret 1 auprès de l'organisme certificateur (généralement l'ASP) et obtenir une Notification de Recevabilité".

Prérequis de Compétences et de Posture

Le jury s'attend à ce que vous agissiez déjà "comme un aide-soignant". Vous devez :

- **Maîtrise de la Langue Française** : Une bonne maîtrise du français à l'écrit et à l'oral est indispensable pour rédiger le Livret 2 et argumenter devant le jury.
- **Aptitude au Soin** : Ne pas avoir de contre-indication médicale à l'exercice de la profession (souvent vérifié par l'employeur, mais essentiel pour la validation finale).
- **Analyse de Pratique** : Être capable de prendre du recul sur son travail quotidien pour expliquer pourquoi on fait tel geste (posture réflexive).

Prérequis Techniques (Spécifiques à notre accompagnement Zoom)

Puisque notre formation se déroule en distanciel, vous devez impérativement :

- **Équipement** : Posséder un ordinateur ou une tablette avec webcam et micro fonctionnels.
- **Connexion** : Disposer d'une connexion internet stable permettant la visioconférence.
- **Logiciel** : Savoir utiliser (ou être prêt à apprendre) l'outil Zoom.
- **Environnement** : Disposer d'un endroit calme pour les séances individuelles afin de garantir la confidentialité des échanges.

Rappel important sur le RNCP 40692

Depuis la réforme, le diplôme est découpé en 5 blocs de compétences. Vos prérequis d'expérience doivent idéalement couvrir ces 5 domaines pour espérer une validation totale:

1. Accompagnement quotidien (hygiène/confort).
2. État clinique et soins (paramètres vitaux).

3. Communication et relation d'aide.
4. Hygiène des locaux et matériel.
5. Travail d'équipe et transmissions.

3. Les Objectifs Globaux de la VAE

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) n'est pas simplement une "formalité administrative" pour obtenir un diplôme. C'est une démarche stratégique qui répond à des objectifs précis, tant sur le plan personnel que professionnel.

Voici les objectifs détaillés, du plus général au plus spécifique (le DEAS - RNCP 40692). L'idée centrale est de transformer votre faire en savoir-faire reconnu.

- **Reconnaissance officielle** : Faire valider vos compétences par un diplôme d'État identique à celui obtenu par la formation initiale (école).
- **Équité Sociale** : Donner les mêmes chances à ceux qui ont appris "sur le tas" qu'à ceux qui ont suivi un cursus scolaire classique.
- **Raccourci de Formation** : Éviter de retourner sur les bancs de l'école pour réapprendre des gestes que vous maîtrisez déjà depuis des années.

Les Objectifs Professionnels et Stratégiques

C'est ici que la VAE devient un levier pour votre carrière :

- **Sécurisation du parcours** : Consolider votre employabilité. En cas de perte d'emploi, un diplôme facilite grandement la recherche d'un nouveau poste.
- **Évolution de carrière** : Accéder à des échelons supérieurs ou à des concours qui exigent le DEAS comme prérequis (par exemple, pour devenir infirmier/IDE par la suite).
- **Revalorisation salariale** : Le diplôme permet souvent de basculer sur une grille indiciaire ou conventionnelle plus avantageuse (passage de faisant-fonction à aide-soignant diplômé).
- **Légitimité renforcée** : Se sentir "à sa place" au sein de l'équipe pluridisciplinaire et gagner en confiance face aux collègues et aux patients.

Objectifs Spécifiques au RNCP 40692 (Aide-Soignant)

Dans le cadre précis du nouveau référentiel Aide-Soignant, l'objectif est de démontrer que votre expérience couvre les 5 blocs de compétences indispensables :

1. **Objectif de Soins** : Prouver que vous savez évaluer l'état clinique et réaliser des soins adaptés (prise de constantes, surveillance).
2. **Objectif d'Accompagnement** : Démontrer votre capacité à aider dans les actes de la vie quotidienne tout en préservant l'autonomie.
3. **Objectif de communication** : montrer que vous savez transmettre les informations de manière professionnelle (transmissions ciblées).
4. **Objectif d'Hygiène** : Valider votre maîtrise des protocoles de bionettoyage et de lutte contre les infections nosocomiales.

- 5. Objectif de travail d'équipe** : Justifier de votre rôle au sein de l'équipe et de votre collaboration avec l'infirmier.

En résumé : Pourquoi faire cette VAE ?

La finalité est d'obtenir le Diplôme d'État d'Aide-Soignant en prouvant à un jury de professionnels que vous possédez déjà toutes les compétences requises par le référentiel RNCP 40692, sans avoir à effectuer les 10 mois de scolarité en IFAS.

Le saviez-vous ?

La VAE permet aussi de mettre en lumière des compétences que vous utilisez tous les jours sans même vous en rendre compte (l'observation clinique discrète, la gestion de l'agressivité, l'empathie structurée).

4. La Démarche de VAE et Instruction du Dossier

La démarche se décompose en trois étapes réglementaires strictes :

- 1. L'instruction et la faisabilité (Avant l'entrée en formation)** : C'est l'étape où nous évaluons si votre profil colle au diplôme. Nous réalisons un diagnostic gratuit pour analyser vos fiches de poste.
- 2. La Recevabilité (Livret 1)** : Le Livret 1 est un dossier administratif. Il prouve que vous avez bien effectué 1 607 heures de travail en lien avec le soin. Nous vous aidons à rassembler les justificatifs (contrats, fiches de paie, attestations) et à remplir le formulaire officiel.
Contrainte : Sans la notification de recevabilité de l'ASP, vous ne pouvez pas passer devant le jury.
- 3. La Rédaction et l'Accompagnement (Livret 2)** : C'est le cœur de notre programme. Vous devez décrire des situations réelles de travail illustrant les 5 blocs de compétences du DEAS.

5. Méthodes Mobilisées : Focus Métier Aide-Soignant

Nous utilisons des méthodes actives pour faire ressortir votre expertise technique.

Outils et Études de Cas

- **Technique d'Entretien d'Explicitation** : Nous vous questionnons sur le "comment" : "Comment avez-vous pris cette tension ?", "Quels signes d'alerte avez-vous identifiés chez ce patient déshydraté ?".
- **Ateliers "Cas cliniques"** : Nous travaillons sur des situations concrètes comme :
 - **La prise des paramètres vitaux** : Savoir expliquer la procédure, les normes de la PA et les actions à mener en cas d'anomalie.
 - **L'ergonomie** : Analyse des gestes et postures lors d'un transfert lit-fauteuil pour protéger le patient et soi-même.
- **Revue de vocabulaire médical** : Passage du langage courant au langage professionnel (ex: dire "escarre" plutôt que "rougeur", "miction" plutôt que "faire pipi").

- **Mises en situation (Jury Blanc)** : Simulation d'entretien avec débriefing vidéo pour corriger la posture et l'élocution.

6. Modalités d'Accès (Le "Comment Intégrer ?")

Le processus d'entrée en formation est rigoureux pour garantir vos chances de succès :

1. **Premier contact** : Entretien téléphonique de 15 min pour identifier votre projet.
2. **Entretien de faisabilité (Gratuit)** : Analyse de votre CV et de vos fiches de poste pour vérifier l'adéquation avec le RNCP 40692.
3. **Aide au Livret 1** : Si vous n'êtes pas encore recevable, nous vous guidons dans la complétude administrative de votre demande d'éligibilité.
4. **Contractualisation** : Signature de la convention de formation et validation du plan de financement.

7. Méthodes Mobilisées et Moyens Pédagogiques

Nous utilisons une pédagogie centrée sur l'explicitation (méthode de Pierre Vermersch) :

- **Entretiens individuels** : Guidance personnalisée pour faire émerger les compétences cachées derrière les gestes du quotidien.
- **Outils partagés** : Accès à une plateforme de ressources (modèles, lexique médical, fiches techniques de soin).
- **Ateliers d'écriture** : Travail sur la syntaxe, le vocabulaire professionnel et la structure du Livret 2.
- **Accès hybride** : Séances en présentiel dans nos locaux ou à distance via des outils sécurisés (Zoom, Teams).

8. Modalités d'Évaluation

L'évaluation se fait en continu et en fin de parcours :

- **Suivi de progression** : À chaque séance, une fiche de suivi valide l'avancement d'un bloc de compétences.
- **Évaluation intermédiaire** : Relecture commentée de chaque chapitre du Livret 2.
- **Jury Blanc** : Mise en situation réelle de 45 minutes avec un consultant expert pour tester votre argumentation.
- **Évaluation finale** : Elle est réalisée par le jury officiel du certificateur (Entretien de 30 à 60 min).

9. La Démarche VAE : Notre Manière de Fonctionner

L'organisme vous accompagne selon un processus rigoureux et bienveillant, articulé autour de la faisabilité et de la réussite.

A. Instruction et Faisabilité (La demande d'éligibilité)

Avant toute inscription, nous organisons un entretien de faisabilité gratuit.

- **Analyse du dossier** : Nous vérifions la cohérence de vos missions de soin avec les blocs du RNCP 40692.
- **Aide au Livret 1** : Nous vous guidons dans la complétude du dossier administratif (CERFA, attestations employeurs) pour maximiser vos chances de recevabilité.

B. Fonctionnement de l'Accompagnement via Zoom

Notre organisme a optimisé le distanciel pour offrir une proximité identique au présentiel :

- **Séances individuelles** : Entretiens en visio-conférence via Zoom avec partage d'écran pour travailler sur votre dossier en temps réel.
- **Flexibilité** : Planification des séances selon vos contraintes professionnelles (planning de soignant).

10. Programme Pédagogique (RNCP 40692)

L'accompagnement porte sur l'explicitation des 5 blocs de compétences obligatoires du nouveau référentiel DEAS :

- **Bloc 1** : Accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et sociale.
- **Bloc 2** : Appréciation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés.
- **Bloc 3** : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage.
- **Bloc 4** : Entretien de l'environnement immédiat et des matériels de soins.
- **Bloc 5** : Travail en équipe pluriprofessionnelle et transmissions.

Méthodes mobilisées : Entretiens d'explicitation, études de situations réelles rencontrées par le candidat, et apports méthodologiques sur le vocabulaire médical.

11. Adaptation et Suivi de la Formation

Nous garantissons un suivi sur-mesure pour que personne ne soit laissé de côté :

- **Suivi de l'action** : Un suivi régulier est réalisé via des fiches de liaison après chaque séance Zoom.
- **Adaptation** : L'accompagnement peut être ajusté à tout moment (rythme, durée des séances) pour pallier des difficultés majeures rencontrées (problèmes personnels, difficultés d'écriture, surcharge de travail).
- **Suivi de parcours (Co-relecture)** :
 - Une co-relecture systématique des parties rédigées est effectuée au fil de l'eau.
 - Une relecture finale globale du Livret 2 est assurée par un expert métier avant le dépôt.
- **Préparation à l'oral** : Une séance finale est dédiée à la simulation du jury pour apprendre à gérer son stress et structurer son argumentation.

12. Délais d'Accès à la Formation

Nous nous engageons à une réactivité optimale pour permettre aux professionnels de santé de débiter leur parcours VAE dans les meilleures conditions.

Durée Moyenne de Mise en Place

Le délai moyen d'accès à nos prestations d'accompagnement est de 15 jours calendaires. Ce délai court à partir de la validation définitive de votre dossier (signature de la convention et accord de financement).

Étapes Chronologiques (Processus d'admission)

Pour garantir ce délai, notre processus est structuré comme suit :

- 1. Premier Contact (J - 20) :** Réponse à votre demande d'information sous 48h ouvrées.
- 2. Entretien de Faisabilité (J - 15) :** Diagnostic gratuit pour vérifier la cohérence de votre projet avec le RNCP 40692.
- 3. Constitution du Dossier (J - 10) :** Envoi du devis et du programme, aide au montage du dossier de financement (CPF, OPCO, France Travail).
- 4. Validation & Signature (J - 5) :** Réception de l'accord de financement ou du contrat signé.
- 5. Démarrage (J 0) :** Ouverture de vos accès aux ressources et première séance de coaching individuel sur Zoom.

Entrées Permanentes

Contrairement aux écoles (IFAS) qui ont des rentrées fixes, notre organisme fonctionne en entrées et sorties permanentes.

- Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année.
- Le calendrier des séances sur Zoom est fixé d'un commun accord avec votre consultant en fonction de vos plannings (postes en 12h, nuits, week-ends).

Cas Particuliers

- **Financement CPF :** Le délai légal de rétractation obligatoire de 11 jours ouvrés est appliqué entre l'inscription sur la plateforme et le début de l'accompagnement.
- **Financement Entreprise :** Le délai peut varier selon la réactivité du service RH ou de l'OPCO, mais nous restons sur une base de 15 jours dès réception de l'accord.



Le conseil :

Il est important de préciser que l'accès effectif est conditionné par l'obtention de la recevabilité administrative (Livret 1). Si vous ne l'avez pas encore, notre accompagnement commence par l'aide à la constitution de ce dossier, ce qui peut décaler la rédaction du Livret 2 de quelques semaines le temps d'obtenir la notification de l'ASP.

13. Durée et Tarifs

Nos Formules d'Accompagnement (RNCP 40692)

Tous nos tarifs sont indiqués en Net de Taxe (exonération de TVA pour la formation professionnelle) et sont éligibles aux financements CPF, OPCO, France Travail et employeurs.

Formule	Durée	Tarif	Profil Idéal du Candidat
ESSENTIEL	8 Heures	1 390 €	Candidat très autonome, ayant déjà une expérience de la rédaction ou en cas de validation partielle (1 ou 2 blocs restants).
APPROFONDI	12 Heures	1 990 €	Candidat à l'aise avec l'outil informatique, ayant une bonne capacité d'analyse réflexive sur sa pratique.
RENFORCÉ	18 Heures	2 990 €	Le choix standard. Idéal pour une première démarche VAE complète afin de sécuriser la validation des 5 blocs de compétences.
COMPLET	24 Heures	3 990 €	Candidat ayant besoin d'un soutien soutenu pour l'écriture, ou éloigné du système scolaire/formation depuis longtemps.

Que comprend le tarif ? (Inclus dans chaque forfait)

Peu importe la durée choisie, notre méthodologie garantit un niveau de qualité constant :

- 1. Instruction & Faisabilité** : Vérification de la recevabilité du projet avant contractualisation.
- 2. Accès aux ressources** : Mise à disposition de livrets modèles, lexiques médicaux et trames de rédaction.
- 3. Séances individuelles via Zoom** : Entretiens d'explicitation pour transformer vos gestes en compétences.
- 4. Co-relecture illimitée** : Correction pédagogique et orthographique de vos écrits au fil de l'eau.
- 5. Relecture Finale** : Un contrôle ultime de la cohérence globale de votre Livret 2 avant envoi.
- 6. Préparation à l'Oral** : Simulation de jury (Jury Blanc) pour s'entraîner aux questions techniques sur les soins et l'hygiène.

Adaptation et Flexibilité du Suivi

Conformément à notre engagement qualité, le parcours n'est pas figé :

- **Le diagnostic de positionnement** : Lors du premier entretien, nous vous conseillons la durée la plus réaliste pour éviter l'échec ou le surcoût.
- **Ajustement en cours de route** : Si vous rencontrez des difficultés majeures (blocage sur le Bloc 2 "Soin" par exemple), nous pouvons réévaluer le volume horaire par avenant.
- **Suivi Post-Jury** : En cas de validation partielle, nous restons à vos côtés pour définir le plan d'action pour les blocs manquants (sans frais de dossier supplémentaires).

Délais et Modalités de Paiement

- **Délais d'accès** : Entrée en formation sous 15 jours maximum après signature du contrat.

- **Échelonnement** : Pour les financements personnels, nous proposons un paiement en 3 ou 4 fois sans frais.

Pourquoi cet investissement ?

Obtenir le DEAS via la VAE avec notre organisme, c'est s'assurer d'un dossier qui respecte les codes du jury. Le taux d'échec en candidat libre est élevé (souvent par manque de vocabulaire technique ou mauvaise analyse des risques). Nos tarifs reflètent l'expertise de nos consultants (souvent issus du milieu du soin).

Notre organisme est engagé dans une démarche d'inclusion. Nous pensons que le handicap ne doit pas être un frein à la reconnaissance de vos compétences professionnelles d'aide-soignant.

14. Accessibilité

1. Le Référent Handicap

Nous avons nommé une référente dédiée pour accompagner les candidats PSH tout au long de leur parcours VAE.

- **Nom** : Mme Lucie ADAPT
- **Contact** : handicap@formation-vae.fr
- **Rôle** : Elle analyse vos besoins spécifiques dès l'entretien de faisabilité et coordonne la mise en place des aménagements avec les consultants et les organismes partenaires (Agefiph, Fiphfp).

2. Adaptations de la Formation en Distanciel (Zoom)

Le format 100 % distanciel offre une grande souplesse, mais nécessite des ajustements techniques que nous maîtrisons :

- **Déficience Auditive** :
 - Activation systématique du sous-titrage en temps réel sur Zoom.
 - Utilisation du chat pour doubler les consignes importantes par écrit.
 - Possibilité de présence d'un interprète en Langue des Signes Française (LSF) lors des séances.
- **Déficience Visuelle** :
 - Envoi des supports de cours (référentiel RNCP 40692, modèles de livrets) en formats interopérables compatibles avec les lecteurs d'écran (NVDA, JAWS).
 - Agrandissement des polices de caractères sur les documents partagés.
- **Troubles DYS (Dyslexie, Dysorthographie, etc.)** :
 - Utilisation de polices de lecture spécifiques (type OpenDyslexic).
 - Aide à l'utilisation de logiciels de dictée vocale pour la rédaction du Livret 2.
 - Temps d'accompagnement fractionné pour éviter la fatigue cognitive.

Protocole d'Aménagement du Parcours

Le processus se déroule en 3 étapes :

1. **Entretien de Positionnement** : Identification des besoins lors du diagnostic de faisabilité.

- 2. Plan d'Aménagement** : Co-construction d'un calendrier et de modalités adaptés (ex: séances plus courtes mais plus fréquentes).
- 3. Liaison avec le Certificateur** : Nous vous accompagnons dans vos démarches auprès de la DREETS ou de l'ASP pour demander un aménagement d'épreuve pour le jury final (ex: tiers-temps, secrétaire scripteur).

Partenaires de l'Inclusion

Si le handicap nécessite une expertise poussée, notre référent handicap mobilise notre réseau de partenaires spécialisés pour trouver des solutions techniques ou matérielles supplémentaires.

Résumé à intégrer dans votre documentation officielle :

Accessibilité PSH : "La formation est ouverte à tous. Notre référent handicap étudie chaque situation pour adapter les modalités pédagogiques et techniques. Grâce au format distanciel sur Zoom, nous levons les barrières de mobilité. Pour toute question spécifique, contactez notre cellule handicap .

15. Indicateurs de résultats sur le programme

Évaluation

- **Initiale** : Diagnostic de positionnement pour définir la durée du parcours (8h à 24h).
- **Continue** : Évaluation de la progression à chaque bloc du livret 2.
- **Finale** : Simulation de jury (Oral blanc) sur Zoom.
- **Certification** : Soutenance devant le jury officiel de la DREETS.

Indicateurs de Résultats (Promotion 2024-2025)

- **Taux de présentation au jury** : 96 %
- **Taux de réussite (totale ou partielle)** : 92 %
- **Taux de satisfaction stagiaires** : 4,9/5
- **Taux d'abandon en cours de route** : moins de 4 %

16. Support Technique et Pédagogique

L'accompagnement étant réalisé à 100 % en distanciel via Zoom, nous avons mis en place un dispositif d'assistance réactif pour garantir le bon déroulement de votre parcours.

1. Assistance Pédagogique

Votre accompagnatrice unique, Florence Massol, assure le suivi de la cohérence de vos écrits et de votre progression :

- **Disponibilité** : Réponse aux questions sur le contenu du Livret 2 ou le référentiel RNCP 40692 sous 48h ouvrées.
- **Modalités** : Échanges par mail ou par téléphone pour lever un blocage sur une situation de soin.

2. Assistance Technique (Zoom & Numérique)

Pour éviter toute rupture de l'accompagnement liée à la technologie :

- **Aide à la connexion** : Un test de connexion Zoom est proposé lors de la première séance.
- **Dépannage** : En cas de problème technique lors d'une séance (micro, caméra, partage d'écran), une assistance immédiate est prévue par téléphone pour basculer si besoin sur un autre outil ou reporter la séance sans frais.

17. Gestion des Difficultés, Aléas et Réclamations

Parce qu'un parcours VAE peut être semé d'imprévus (professionnels ou personnels), nous avons formalisé une procédure claire de gestion des incidents.

1. Gestion des Aléas (Planning & Santé)

- **Report de séance** : En cas d'imprévu lié à votre planning de soignant (rappel sur repos, garde prolongée), Florence Massol s'engage à proposer un nouveau créneau sous 7 jours.
- **Interruption temporaire** : Si vous rencontrez une difficulté majeure, le parcours peut être suspendu et repris plus tard sans perte de vos heures acquises.

2. Procédure de Réclamation

Conformément aux exigences Qualiopi, toute insatisfaction peut être remontée officiellement:

1. **Contact Direct** : Nous encourageons d'abord un échange avec Florence Massol pour trouver une solution amiable.
2. **Formulaire de réclamation** : Sur simple demande, un formulaire vous est adressé. Nous nous engageons à accuser réception sous 3 jours et à apporter une réponse écrite sous 10 jours.

18. Vos Contacts Dédiés

Pour toute question technique, pédagogique ou pour signaler une difficulté, votre interlocutrice principale est :

Florence MASSOL > Accompagnatrice VAE Experte >  Mail : rdc77@orange.fr

 **Téléphone Professionnel** : 09 52 69 44 23

 **Téléphone Personnel (Urgence/SMS)** : 06 10 56 24 73